

Conclusions du groupe de travail «Gouvernance économique de l'Europe»

La table ronde s'est ouverte sur la définition de la gouvernance. De manière générale, les participants au colloque s'accordent pour baliser la gouvernance comme un processus que le président de l'atelier Robert Tollet a défini comme : «des acteurs de légitimité diverse qui sont mis en situation d'exercer des responsabilités partagées ou complémentaires, au sein d'un réseau fonctionnel orienté vers un but précis ; ce réseau ne repose pas nécessairement sur des bases constitutionnelles homogènes ou comparables ».

Si le gouvernement politique est un des éléments du mécanisme de gouvernance d'un pays, en revanche, la gouvernance ne se limite pas à l'organisation des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires.

Sur le terrain économique et social, la gouvernance pourrait être définie comme la combinaison de tous les leviers qui concourent à élargir et renforcer les fondements matériels du «modèle social européen», associant efficacité économique, cohésion sociale et qualité de vie.

Au plan des principes d'application de la gouvernance économique, la gouvernance doit être continue dans le temps, modulée dans l'espace et différenciée selon les modèles socio-institutionnels.

A ce stade, plusieurs intervenants ont fait part de la difficulté, dans le monde de l'entreprise et du travail, de faire partager l'enthousiasme pour la construction européenne auprès des citoyens, 1. Une situation paradoxale, comme certains l'ont relevé, à un moment où les attentes par rapport à l'Europe n'ont jamais été aussi fortes. A un moment aussi où l'influence de l'Europe dans les développements économiques et sociaux des Etats membres n'a jamais été aussi grande. Face à cette évolution, diverses réponses ont été suggérées. D'une part, accroître la visibilité des institutions européennes et, à cet égard, quelqu'un s'interroge sur la nécessité d'un président de l'Union. D'autre part, améliorer la gouvernance de l'union européenne et singulièrement la gouvernance économique et sociale. Certains membres de l'atelier ont regretté à ce sujet que l'on doive parler de gouvernance à défaut de pouvoir parler de gouvernement ou au moins de gouvernement économique de l'Union. Mais, face à une légitimité politique qui reste essentiellement nationale les participants craignent que l'on doive encore longtemps parler de gouvernance.

De nombreuses idées ont été émises pour améliorer la gouvernance économique. Elles n'ont pas fait l'objet nécessairement d'un consensus mais l'intérêt de ces ateliers était

justement de recueillir les remarques, les commentaires, les suggestions de la société civile.

Une idée générale s'est dégagée pour affirmer que la gouvernance économique et sociale de l'Union européenne devait être améliorée et que ce défi allait s'accroître certainement avec la perspective de l'élargissement.

1. Une première idée largement partagée est la nécessité d'un rééquilibrage entre l'économique et le social.

Diverses questions ont alors été soulevées par les intervenants :

- peut-on laisser la responsabilité de la coordination de la gouvernance économique et sociale au Conseil Ecofin, n'est ce pas un obstacle au rééquilibrage entre l'économique et le social ?
- ne faudrait-il pas rééquilibrer les rapports entre Ecofin et les autres formations du Conseil ?
- la rédaction des GOPE doit-elle rester la compétence exclusive du Conseil Ecofin ? Ne faudrait-il pas mieux intégrer les différents processus dans les GOPE ? Certains s'interrogeant même sur la fusion des GOPE et des lignes directrices pour l'emploi ?
- que faire de la MOC ? faut-il l'inscrire dans le traité ? Certains en sont de chauds partisans, d'autres sont plus réservés considérant qu'elle n'a pas fait ses preuves et que se pose le problème de son efficacité en l'absence de mécanisme contraignant.
- ne faudrait-il pas déplacer la responsabilité de la gouvernance économique et sociale vers une formation permanente du Conseil qui aurait en charge les affaires intérieures ? Une telle évolution s'inscrirait dans les conclusions du sommet de Séville.
- certains avancent aussi l'idée de rééquilibrer les objectifs de croissance et de lutte contre l'inflation qui sont fixés à la BCE par le traité.

2. Chacun insiste sur l'importance de la participation de tous les Etats membres à la Zone Euro en étant bien conscient qu'avec l'élargissement, cet espoir sera reporté dans le temps.
 - Le monde de l'entreprise insiste sur le rôle fondateur de l'UEM dans la construction européenne comme vecteur d'intégration économique notamment, mais aussi, comme visibilité pour les citoyens. Il insiste spécialement sur le rôle et l'indépendance de la BCE et sur la nécessité d'une bonne coordination avec les autres politiques, notamment budgétaire. Il pose ainsi le problème du statut du pacte de stabilité et de croissance.
 - Certains s'interrogent sur l'intérêt d'institutionnaliser l'Euro-groupe mais dans le cadre actuel des institutions cela ne déforçerait-il pas la commission et cela ne donnerait-il pas trop de pouvoir à Ecofin ?
 - Pour d'autres, cela renforce la nécessité d'avoir une formation permanente du Conseil ce qui s'inscrit dans le sens des conclusions de Séville.
3. L'ensemble de l'atelier considère comme essentiel le passage à la majorité qualifiée et ou majorité renforcée dans les domaines économiques et sociaux.
4. Beaucoup de participants ont insisté sur l'importance du concept de subsidiarité mais les visions en la matière sont très divergentes.
 - Néanmoins, un très grand nombre considère que la vision actuelle de la subsidiarité est trop négative ; elle est un bouclier derrière lequel se retranchent les Etats et les Régions pour freiner tous transferts de compétences vers l'UE
 - Certains proposent de définir une vision positive de la subsidiarité. Ce serait la mise en commun des compétences, l'harmonisation des politiques nécessaires pour faire vivre la diversité de nos modèles sociaux et culturels. Mais, immédiatement d'autres complètent cette idée en insistant pour que cela se fasse dans le cadre des valeurs communes qui définissent le modèle social européen. C'est pourquoi le monde des travailleurs demande l'intégration de la charte des droits fondamentaux dans un traité constitutionnel.

- Le monde de l'entreprise insiste pour laisser des espaces d'autorégulation et revendique la reconnaissance des accords volontaires. D'autres, réclament une place plus grande pour le dialogue social. Certains allant jusqu'à demander son institutionnalisation comme celle que nous connaissons en Belgique.
5. Un nombre important de participants à l'atelier a insisté sur la nécessité de définir des ressources propres pour l'UE
- A ce sujet un débat a eu lieu sur le caractère réaliste d'une telle proposition. Un intervenant affirmant que dans le climat politique actuel et après toutes les tentatives qui ont été faites dans le passé, il était illusoire d'espérer de faire des progrès en la matière. D'autres affirment que le cadre historique de la convention était l'occasion de se réapproprier politiquement cette thématique.
 - Le monde des entreprises a insisté pour qu'une telle mesure se fasse par un transfert de la fiscalité du pouvoir national ou régional vers le niveau européen et non par l'augmentation de la fiscalité.
6. Le monde de l'entreprise insiste pour qu'au moment où le programme d'intégration du marché intérieur est arrivé à bonne fin et alors que les entreprises s'y sont fortement investies, divers chantiers restent ouverts :
- Le corporate governance
 - La normalisation comptable
 - Un rééquilibrage de la politique de concurrence.

Sur ce dernier point ils ont été rejoints par le monde du travail même si les objectifs d'une telle réforme ne sont pas nécessairement identiques. Cela traduit clairement un malaise quant à l'exercice actuel des compétences en matière de politique de la concurrence et de sa coordination avec les politiques industrielles et sociales.

7. L'atelier a aussi insisté sur la nécessité d'accroître le caractère démocratique de la gouvernance
- Des membres ont insisté sur le rôle des interlocuteurs sociaux
 - D'autres sur la meilleure articulation entre niveau national et européen

- D'autres enfin sur le renforcement de la commission. Certains sont sceptiques à cet égard et plaident plutôt pour un renforcement simultané de la commission et du parlement et d'un prolongement des débats européens en matière économique et sociale par un débat au niveau national et avec la société civile. Ils ont même suggéré la possibilité d'inscrire ce débat dans un programme à moyen terme proposé par la commission au parlement et étant largement débattu aux différents niveaux de pouvoirs et par les différents acteurs dans les états membres.